

## FORMULAIRE DE CONTRIBUTION

Je désire contribuer au Fonds de micro-crédit de C.I.E.L de la Matawinie par :

- Un prêt sans intérêt \_\_\_\_\_ \$  
ou  
 Un don de \_\_\_\_\_ \$

### **Type de membre :**

- Individu (minimum de 50\$)  
 Groupe, entreprise, organisme (min. 100\$)

### **Durée du prêt**

- un (1) an       quatre (4) ans  
 deux (2) ans     cinq (5) ans  
 trois (3) ans

Capital de risque : \_\_\_\_\_ %  
(Minimum 50%)

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

## MUNICIPALITÉS DESSERVIES DE LA MATAWINIE

Saint-Alphonse-Rodriguez  
Saint-Côme  
Saint-Damien  
Saint-Jean-de-Matha  
Sainte-Béatrix  
Sainte-Émélie-de-l'Énergie  
Sainte-Marcelline-de-Kildare



**Contactez-nous pour plus  
d'informations :**

M. Marc Pelletier  
450 886-9220 p.11  
marc@cjematawinie.qc.ca



*Participer au développement  
économique de votre  
territoire*

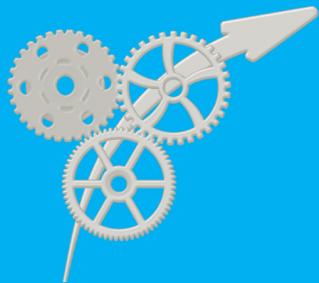
*Fonds de micro-crédit  
pour les jeunes  
entrepreneurs de la  
MRC Matawinie*

## MISSION

Le Centre d'initiative pour l'Emploi Local de la Matawinie (C.I.E.L.) est un organisme sans but lucratif ayant pour mission de favoriser la création et le maintien d'emplois par l'encouragement financier au démarrage et à la consolidation d'entreprise.

## BUTS VISÉS

1. Faire partager par toutes les ressources du milieu, la préoccupation pour la création d'emploi;
2. Développer le goût d'entreprendre des projets créateur d'emplois permanents dans les sept municipalités de la Matawinie;
3. Appuyer financièrement les initiatives répondant aux critères d'acceptations visant la création et/ou le maintien d'emplois permanents.



## PRÊT SUR L'HONNEUR

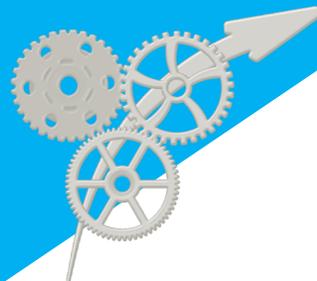
Le C.I.E.L. offre du micro-crédit aux personnes souhaitant créer ou consolider son entreprise.

Un montant jusqu'à **6 000 \$** peut être accordé **sans intérêt**

Aux conditions suivantes :

- Avoir un projet de création, de consolidation ou d'expansion d'entreprise;
- Être âgé entre 18 et 40 ans inclusivement;
- Avoir sa place d'affaire ainsi que sa résidence sur le territoire desservi par le C.I.E.L. Matawinie;
- Être membre du C.I.E.L. Matawinie

**Le prêt personnel est pour une durée de 2 ans maximum**



## DEVENIR MEMBRE

Tout individu, groupe ou organisme peut devenir membre de C.I.E.L. de la Matawinie. Il vous suffit d'effectuer un don ou un prêt d'argent sans retour d'intérêt. Les contributions sont de 50\$ minimum pour les individus et de 100\$ pour les groupes, les entreprises et les organismes.

Grâce à cette politique, **vous contribuez directement** à la croissance du Fonds de micro-crédit de C.I.E.L. et ainsi **au développement des entreprises et à la création d'emploi sur votre territoire.**

Si votre contribution est sous forme d'un prêt au C.I.E.L., la somme se divise en deux parties, soit ;

- Un minimum de 50% de la somme ira dans le Fonds de micro-crédit
- La balance sera placée en capital garanti.
- Votre prêt peut être pour une durée variant de 1 à 5 ans selon votre décision

En tant que membre, vous pouvez assister et participer aux décisions lors des assemblées et devenir membre du Conseil d'administration.